

Reprise de la mobilité étudiante à l'étranger : APRIL International aide les jeunes à repartir dans les meilleures conditions

Lyon, le 23 novembre 2021 - La crise sanitaire a provoqué une chute spectaculaire des départs d'étudiants à l'étranger : les États-Unis ont notamment connu une chute de 43% et l'Australie de 63%¹. Un an après, APRIL International, filiale qui porte les offres de santé pour les voyageurs et expatriés à l'étranger du groupe APRIL, fait le point sur la reprise et le départ des jeunes à l'étranger.

Covid et mobilité : une chute des départs en 2020

Du fait de la crise sanitaire, les étudiants ont fait le choix d'abandonner ou de reporter leur voyage en raison de la pandémie et des confinements successifs (un changement de projets adressé par 67% d'entre eux en août 2020²). L'année 2020 aurait dû à elle seule dépasser le seuil des 6 millions d'étudiants en mobilité internationale. La France reste pourtant le sixième pays de départ des étudiants et l'Europe la destination plébiscitée par 69% d'entre eux. Par pays, le Canada gagne 7 points sur un an, suivi de la Belgique et du Royaume Uni (2019-2020), destinations privilégiées par les étudiants français.

L'assurance santé et rapatriement, un prérequis des étudiants à l'international

Partir étudier à l'étranger ne s'improvise pas, qu'il s'agisse d'étudiants français qui s'expatrient ou d'étudiants internationaux qui viennent étudier en France. Nombreux sont les établissements (Universités et Grandes Écoles) qui demandent à leurs futurs étudiants internationaux de fournir un justificatif d'assurance maladie et rapatriement complété par une prise en charge de la responsabilité civile de l'étudiant. L'assurance santé des étudiants à l'étranger permet de couvrir les risques du quotidien comme les accidents ou les urgences pendant leur séjour, ce d'autant plus que dans certains pays, comme les États-Unis notamment, les coûts de santé peuvent être très élevés même pour des procédures usuelles comme le traitement d'une appendicite.

L'assurance santé est essentielle, tant pour la santé physique que pour la santé mentale : trop d'étudiants la négligent et se retrouvent dans des situations critiques dans un pays qu'ils ne connaissent pas. En outre, d'autres couvertures ne doivent pas être négligées telles que :

- l'assurance rapatriement
- l'assurance bagage
- l'assurance juridique
- l'assurance annulation voyage
- la responsabilité civile
- l'assurance automobile

Dans le cadre de l'assurance santé, une couverture Covid-19 est mise en place pour répondre au contexte exceptionnel de crise sanitaire. Elle permet aux étudiants de bénéficier d'une plus grande flexibilité en matière de souscription, suspension, résiliation de contrat, de rapatriement ou encore de

¹ *La mobilité étudiante au temps du Covid, Campus France, mars 2021*

² Sondage Quacquarelli Symonds (QS) conduit auprès de 3000 potentiels étudiants internationaux.

couverture des frais de santé supplémentaires tels que les tests de dépistage (PCR, antigéniques et sérologiques) ou la vaccination.

Des offres plus simples et digitales avec APRIL International

C'est pourquoi APRIL International, leader sur le marché de l'assurance mobilité propose des offres souples, ciblées et personnalisées pour mieux répondre aux demandes des étudiants.

De par son expertise, le groupe assure un certain nombre de garanties (frais de santé, assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée et stages, prévoyance...), et propose des démarches facilitées, grâce à :

- un accompagnement 24/7 de ses équipes à travers le monde
- une offre de services 100% digitale :

L'application Easy Claim permet par exemple aux étudiants d'envoyer leurs demandes de remboursement en quelques clics seulement, par simple photo depuis leur smartphone, de manière simple et rapide, et parler à un médecin 24/7 dans la langue de leur choix via un service de téléconsultation médicale gratuit et illimité. En cas de coup dur, le jeune peut compter sur un service de soutien psychologique à tout moment. La présence d'APRIL International partout dans le monde grâce à ses bureaux dans plus de 25 pays et sur les réseaux sociaux lui permet de réagir rapidement et d'assurer une proximité avec ses assurés.

“Si la crise sanitaire a drastiquement réduit le nombre de départs de jeunes à l'étranger, la rentrée 2021-2022 marque le début d'une reprise de la mobilité à l'international. Nous accompagnons depuis plus de 30 ans plusieurs milliers de jeunes, notamment en VIE, avec des dispositifs spécifiques et adaptés à leurs besoins. Notre objectif est simple : faciliter les départs des étudiants et les accompagner dans leur projet grâce à une assurance santé qui leur corresponde tout en répondant à l'attente de simplification et de digitalisation des services de santé en ligne. Nous nous réjouissons également d'avoir été choisis avec nos partenaires Filhet Allard, GGvie et HDi, dans le cadre des programmes Campus France pour accompagner près de 15 000 jeunes étrangers pendant leurs études en France”.

Isabelle Moins, CEO APRIL International

Quelques chiffres clés³

- **5,6 millions d'étudiants** en mobilité diplômante en 2018
- En 2018, près de **99 448 étudiants français sont allés étudier à l'étranger**,
- En août 2020, **67%** des étudiants intéressés par une mobilité à l'étranger déclarent que leurs projets ont changé à cause de la pandémie
- Les étudiants français constituent le **6ème contingent d'étudiants en mobilité dans le monde**

Top 3 des destinations des étudiants français en mobilité diplômante :

- **Canada** (+7% évolution 2017-2018)
- **Belgique** (+40%)
- **Royaume Uni** (+1%)

³ La mobilité étudiante au temps du Covid, Campus France, mars 2021



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos du groupe APRIL

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 15 000 courtiers partenaires. Les 2 300 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur de l'humain et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale et en dommages de niches. A l'horizon 2023, APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés. Le groupe APRIL opère dans 16 pays.

Contacts presse

APRIL

Mélanie Sutter | 06 43 54 66 67 | melanie.sutter@april.com

Agence JIN

Camille Billiemaz | 06 31 58 82 37 | cbilliemaz@jin.fr

Benjamin Chamblain | 06 43 13 70 63 | bchamblain@jin.fr